



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg, le 07 mai 2015

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de la Fonction publique au sujet de l'examen-concours de la carrière de l'artisan-fonctionnaire.

Pour l'admission au stage d'artisan dans des administrations de l'Etat et des établissements publics, les candidats doivent se soumettre à un examen-concours. Or selon mes informations, depuis deux ans aucun examen-concours de la carrière de l'artisan-fonctionnaire n'a été organisé.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Fonction publique.

- Monsieur le Ministre peut-il me confirmer cette information ?
- Dans l'affirmative, pour quelles raisons aucun examen-concours n'a été prévu ces deux dernières années ?
- Quand sera organisé le prochain examen-concours pour la carrière de l'artisan-fonctionnaire ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Martine Hansen
Députée